

Enquête de Greg Palast sur les exclusions d'électeurs. Êtes-vous certain que vous allez pouvoir voter ?

Partage international n° 458 - Octobre 2026

Les prochaines élections de mi-mandat se profilant, nous faisons le point dans ce numéro sur les implications et l'importance du choix qui s'offre aux électeurs américains. Le problème se trouve précisément là : êtes-vous sûr qu'en tant que citoyen des États-Unis vous serez en mesure de voter ? Si vous ne le pouvez pas, cela a-t-il de l'importance ? Tous vos concitoyens peuvent-ils voter ?

Pourquoi les élections de mi-mandat sont-elles importantes ?

- Les élections de mi-mandat vous donnent à vous, l'électeur, l'opportunité de décider quel parti contrôlera la Chambre des représentants et le Sénat.
- Situées en milieu de mandat présidentiel, elles donnent le pouvoir aux électeurs de manifester leur approbation ou leur désaccord sur la manière dont l'administration en place gouverne.
- Les élections de mi-mandat sont une confrontation entre les deux grands partis, le Parti démocrate et le Parti républicain. Elles peuvent être aussi intenses qu'une élection présidentielle en raison de ses enjeux.
- Le parti gagnant acquiert le contrôle de la législature, qui détient le pouvoir de promulguer les lois, déclarer une guerre, et bien d'autres choses encore.
- Le parti représenté par le président espère obtenir la majorité dans les deux institutions. Le programme législatif du président se trouve ainsi facilité pour obtenir l'approbation du Congrès¹.

Greg Palast, journaliste d'investigation de la vieille école, primé et auteur à succès de *The Best*

Democracy Money Can Buy (La meilleure démocratie que l'argent peut acheter, voir le compte rendu dans la revue Partage international de juillet/août 2002), enquête sur les stratagèmes qui ont permis de supprimer de centaines de milliers de noms de citoyens américains des listes électorales. Les conclusions, fondées sur un travail d'enquête acharné, ont fait l'objet d'une interview dans la revue *Partage international* de décembre 2004 sous le titre *Perfectionner l'art de la tricherie*.

Le travail de G. Palast révèle aujourd'hui de nouveaux stades de corruption et de tromperies caractérisées d'une ampleur inédite commises contre le peuple américain, et est présenté dans le documentaire *Vigilante Inc. : Georgia's Vote Suppression Hitman* (La Compagnie des Justiciers : le tueur à gages de la suppression de votes en Géorgie) ainsi que dans une nouvelle série de vidéos, qui méritent d'être vues, intitulées *Jim Crow reloaded* (Le retour de Jim Crow), un titre accablant.

Le célèbre journaliste américain Thom Hartmann s'est entretenu avec Greg Palast dans son émission *The Hartmann Report*. L'entretien s'intitule : *Etes-vous prêts à montrer vos papiers pour voter ?* T. Hartmann et G. Palast ont commenté la décision provisoire de la Cour suprême quant au dossier traitant de la tentative de Donald Trump d'obtenir que le Gouvernement fédéral prenne le contrôle du vote par correspondance grâce à un procédé malhonnête, destiné à manipuler les résultats des élections de mi-mandat qui détermineront quel parti contrôle le Congrès.

Le décret 14399 de D. Trump exige que les Américains montrent des documents de citoyenneté pour pouvoir voter, une idée qui renvoie à la Seconde guerre mondiale lorsque la Gestapo menaçait et harcelait la population n'importe quand et n'importe où, en exigeant de voir ses papiers. G. Palast explique comment les gens peuvent lutter contre ce qui est décrit comme la « nazification » des élections américaines.

Voici quelques déclarations capitales issues de cet entretien :

« Cette semaine, la Cour suprême a temporairement rejeté la partie du décret qui aurait bloqué l'envoi par la poste de votre bulletin de vote, sauf si vous figurez sur la liste de citoyenneté.

Mais cette nouvelle obstruction demeure une véritable menace pour le vote par correspondance dans les États « rouges qui interprètent à leur manière la loi « montrez-moi vos papiers ».

Or la duperie dans le fait de ne donner des bulletins de vote qu'aux personnes figurant sur la liste de citoyenneté américaine est qu'il **n'existe pas de liste de citoyenneté**. L'Amérique n'est pas la Russie, la Corée du nord ni l'Allemagne nazie (pas encore, touchons du bois!).

D. Trump sait qu'il n'existe pas de liste de citoyenneté : il veut s'arroger le pouvoir de créer cette liste à partir de bases de données sélectionnées. Comment ? Il existe seulement trois preuves de citoyenneté : un passeport, un certificat de naissance original ou des documents de naturalisation. Et il sait (ou Stephen Miller sait pour lui) qui sont les personnes qui n'ont pas de passeport. Un indice : 80 % des Américains qui gagnent moins de 50 000 dollars par an ne possèdent pas de passeport.

Ils nous mentent, créent l'hystérie à propos des étrangers qui envahiraient notre démocratie. Ils prennent nos libertés en otage avec une demande de rançon qui dit « montrez-moi vos papiers ».

G. Palast invite urgemment tous ceux qui tiennent à la démocratie en Amérique à prendre les mesures suivantes :

1. Obtenez votre passeport ou votre certificat de naissance certifié **maintenant**.
2. Regardez la série Jim Crow Reloaded.
3. Inscrivez-vous sur [SaveYourVote.org](https://www.SaveYourVote.org) pour rester informés, et partagez le lien avec tous ceux que vous connaissez.



Panneau de signalisation dans un bureau de vote, États-Unis
(photo : Tom Arthur, Wikimedia Commons)

G. Palast et son équipe ont découvert des données préoccupantes :

- Selon les données de la Commission américaine d'assistance aux élections, 4 776 706 électeurs ont été radiés à tort des listes.

- En août 2024, pour la première fois depuis 1946, les auto-proclamés « justiciers » chasseurs de fraude électorale, ont contesté les droits de 317 886 électeurs. L'Association nationale de promotion des gens de couleur de Géorgie estime qu'au jour de l'élection près de 2 000 contestations ont été signalées uniquement en Géorgie.

- Pas moins de 2 121 000 bulletins de vote ont été disqualifiés pour des erreurs administratives mineures comme des affranchissements postaux.

- Au moins 585 000 bulletins déposés en bureau de vote ont été également disqualifiés.- 1 216 000 bulletins temporaires ont été rejetés, donc non comptabilisés.

- 3 024 000 nouvelles inscriptions ont été rejetées ou n'ont pas été entrées à temps dans les listes avant le vote.

« Si les radiations, les contestations et les rejets de bulletins étaient dus au hasard, cela n'aurait pas d'importance. Mais c'est tout sauf du hasard. Par exemple, un contrôle effectué par l'État de Washington montre que par rapport à un électeur blanc, la probabilité qu'un électeur noir voie son bulletin de vote par correspondance rejeté s'élevait à 400 %. Selon l'étude de la Commission américaine des droits civils de Floride, le rejet des votes en bureau des électeurs noirs atteint 14,3 % soit un bulletin sur sept.

Le vilain petit secret de la démocratie américaine consiste à ne pas compter tous les votes. Et à ne pas permettre à tous les citoyens de voter.

En 2024 spécialement, après l'avalanche de nouvelles lois « on ne vous laissera pas voter » dans presque tous les États rouges, le nombre de citoyens victimes des lois à la Jim Crow s'est élevé en millions.

Selon le Centre Brennan pour la justice, depuis l'élection de 2020, au moins trente États ont édicté 78 lois restrictives pour bloquer des votes. Depuis la fermeture des boîtes de dépôts dans les villes à majorité noire, les lois à caractère racial couvrent toute la gamme des prétextes qui autorisent les justiciers non-gouvernementaux auto-proclamés de la fraude électorale à contester des électeurs par

centaines de milliers. »

1. Le Congrès des États-Unis est constitué de la chambre haute qui est le Sénat composée de 100 sénateurs (deux par État), et la chambre basse qui est la Chambre des représentants composée de 435 députés.

.

Sources : usvotefoundation.org

Thématiques : [Société](#)

Rubrique : Divers